

# TEPASOL 2009

TRANSPARENCE, SECURITE ET RENTABILITE



## OBJET

Souscription au capital de TEPASOL, société qui exploite des panneaux solaires sur les toits de locaux commerciaux dans les régions à très fort potentiel solaire de France : PACA, Languedoc Roussillon, DOM TOM COM.

Les premières installations de panneaux seront exploitées sur les toits des agences de notre partenaire C.E.F., leader en distribution de matériel électrique.

## CADRE LEGAL

Loi TEPA (Travail, Emploi et Pouvoir d'Achat) du 22 août 2007.

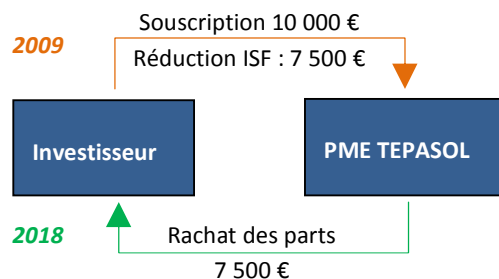
Réduction immédiate de l'ISF de 75% du montant de la souscription.

Plafond : 50 000 Euros de réduction d'ISF.

## POINTS FORTS

- Investissement à 100% dans les énergies renouvelables : exploitation pérenne et rentabilité élevée (TRI de 14,72%) avec le tarif de rachat garanti **EDF** (tarif intégré bâti sur toits: 0,60 € / kwh au lieu de 0,33 € le kwh en standard)
- Transparence : partenaires identifiés pour les lieux d'exploitation des installations solaires : agences C.E.F.
- Sortie possible à partir de 5 ans (valeur de rachat : 40%) et obligatoire à 8 ans (valeur de rachat : 75%). Les conditions de rachat sont fixées dans les statuts.

## FONCTIONNEMENT



	Souscription	Réduction ISF	Sortie	T.R.I.
2009	-10 000	+ 7 500		
2010				
2011				
2012				
2013				
2014				
2015			+4000	9,86%
2016			+4800	11,49%
2017			+6000	13,32%
2018			+ 7 500	14,72%

## GARANTIES

- Exploitation durable et rentable : contrat de 20 ans avec tarif de vente à **EDF** de l'électricité très avantageux (0,60 € le kwh en intégré bâti).
- Transparence : plan de développement et objet de l'investissement précisés  
Les comptes seront certifiés par commissaire aux comptes de réputation internationale: KPMG.